

## **Réponse de la direction à l'évaluation du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC)**

### **Contexte**

Le but du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté est d'accroître l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens de renforcer leur capacité de travailler avec des entreprises locales, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME). Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui favorisent la commercialisation, le transfert de technologie ainsi que l'adaptation et l'adoption de technologies nouvelles.

Le Programme d'ICC est administré par le CRSNG en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). À titre de programme permanent, il a été lancé officiellement en 2008-2009. À l'origine, le Programme d'ICC comprenait uniquement les subventions de renforcement de l'innovation (RI). Plus tard, les types de subventions supplémentaires suivants ont été ajoutés :

- les subventions de recherche et développement appliquée (RDA);
- les subventions d'outils et d'instruments de recherche appliquée (OIRA);
- les subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT);
- les subventions de chaires de recherche industrielle dans les collèges (CRIC);
- les subventions De l'idée à l'innovation pour les universités et les collèges (INNOV-UC).

Compte tenu du fait que le Programme d'ICC permanent est relativement nouveau, l'évaluation a principalement porté sur les premières subventions (concours de 2008 et de 2009) de la composante la plus évoluée du programme, les subventions de renforcement de l'innovation (RI).

### **Réponse de la direction**

Le CRSNG est heureux des résultats globaux positifs de cette évaluation. Les constatations de l'évaluation démontrent que le Programme d'ICC est en bonne voie d'atteindre ses résultats immédiats et intermédiaires escomptés. Elles montrent que le Programme d'ICC atteint son objectif d'accroître l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens de renforcer leur capacité de travailler avec des entreprises locales, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et offre des possibilités de formation de qualité aux étudiants. En outre, le programme cadre avec les priorités actuelles du gouvernement et du CRSNG et il est manifeste que les PME continuent d'avoir besoin de ce genre d'aide.

**Recommandation n° 1 :** Maintenir le financement de la subvention de RI du Programme d'ICC.

**Réponse de la direction :** Étant donné l'objectif visé par les subventions de RI, qui consiste à accroître l'innovation à l'échelle communautaire et régionale en permettant aux collèges canadiens de renforcer leur capacité de travailler avec des entreprises locales, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et le besoin démontré de maintenir le programme pour les collèges qui commencent à peine à développer leur capacité de recherche appliquée, la direction du CRSNG comprend l'importance cruciale de cette subvention. Par conséquent, le Programme d'ICC continuera de financer les subventions de RI.

En consultation avec les intervenants du Programme d'ICC, le CRSNG examinera la possibilité de permettre aux titulaires actuels d'une subvention de RI de présenter une demande de subvention de RI

subséquente dans un domaine étroitement lié. L'un des points à prendre en compte serait le budget disponible. Dans un contexte où environ les trois quarts du budget du Programme d'ICC servent à financer des subventions de RI, seulement 39 des près de 100 collèges admissibles ont reçu une subvention de cinq ans de RI. Par conséquent, le fait de donner aux titulaires d'une subvention de RI la possibilité de présenter une demande de renouvellement de leur subvention pourrait limiter les chances de réussite des collèges qui présentent leur première demande de subvention de RI. Si l'on offrait la possibilité aux titulaires de renouveler leur subvention, il faudrait envisager des paramètres révisés de la politique. Par exemple, une contribution et un engagement accrus pourraient être exigés des entreprises partenaires (ce qui réduirait vraisemblablement le nombre des demandes de renouvellement de la subvention de RI).

Mise à part la possibilité d'un renouvellement, le Programme d'ICC offre d'autres possibilités de financement aux collèges pour maintenir leurs programmes de recherche appliquée. Le Programme d'ICC offre plusieurs types de subventions qui peuvent aider les collèges à maintenir leurs activités. Par exemple, les collèges qui ont renforcé leur capacité de recherche appliquée et établi de solides partenariats avec leurs entreprises partenaires régionales pourraient être bien placés pour maintenir certaines de leurs activités de recherche appliquée grâce à une subvention d'ECAT. Les collèges peuvent également demander un appui sur plusieurs années en présentant une demande de subvention de RDA, d'INNOV-UC, ou de CRIC.

**Recommandation n° 2 :** Établir un mécanisme pour encourager la communication par les collèges des pratiques les plus prometteuses ou exemplaires et des enseignements tirés.

**Réponse de la direction :** Par le passé, le CRSNG a offert des ateliers en personne aux représentants des collèges afin de leur donner une formation sur la préparation d'une demande de subvention, sur la gestion des subventions et sur la promotion des pratiques exemplaires. Ces ateliers ont été offerts aux collèges qui ont été invités à présenter une demande détaillée de subvention de renforcement de l'innovation (RI) ou de subvention d'établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT) et aux collèges qui ont reçu une subvention de cinq ans de RI. Les collèges qui reçoivent une subvention de cinq ans de RI sont invités au CRSNG à un atelier d'une journée au cours duquel des membres du personnel du CRSNG donnent des présentations sur les exigences de l'organisme en matière d'établissement de rapports et de gestion des subventions. En même temps, on reconnaît que même si le personnel du CRSNG a les compétences voulues pour donner une formation sur la façon de gérer une subvention, les compétences requises pour communiquer les pratiques les plus prometteuses ou exemplaires d'exécution quotidienne efficace et optimale d'un programme de recherche appliquée de pointe pour les collèges doivent provenir des collèges mêmes. À cet égard, le CRSNG a appuyé et encouragé la collaboration entre les collèges pour communiquer des pratiques exemplaires – au cours de l'exercice 2011-2012, le CRSNG a appuyé un projet de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) visant à recueillir et à communiquer des pratiques exemplaires en matière d'ententes de partenariat. Le CRSNG participe régulièrement à des ateliers organisés par des regroupements de collèges (p. ex., l'ACCC, Polytechnics Canada, l'Association pour la recherche au collégial, le Réseau Trans-tech, le Colleges Ontario Network for Industry Innovation [CONII]). Les domaines dans lesquels les collèges possèdent des compétences clés à communiquer comprennent notamment les pratiques exemplaires en matière de gouvernance, les systèmes internes de gestion financière, l'embauche, le soutien administratif, le traitement de la propriété intellectuelle, les questions relatives aux conventions collectives, l'engagement des entreprises clientes, la liaison ou le marketing auprès des PME, les structures d'établissement des coûts pour les clients et les méthodes d'établissement de rapports. Afin de faciliter la communication des pratiques exemplaires, le personnel du CRSNG continuera de travailler avec les associations de collèges à examiner des méthodes possibles de

communication des pratiques exemplaires. Au cours de la dernière année, le CRSNG a facilité les interactions entre les titulaires d'une chaire et les titulaires d'une subvention de chaires de recherche industrielle dans les collèges. Ces subventions sont nouvelles pour les collèges et un groupe de discussion permet aux participants de communiquer des pratiques exemplaires et de discuter de questions émergentes. Les autres mécanismes de communication de pratiques exemplaires comprennent les réunions régulières entre les titulaires d'une subvention de RI, les présentations des collègues qui ont des programmes de recherche appliquée bien ancrés aux collègues moins expérimentés, les forums tenus dans le cadre de symposiums annuels sur la recherche appliquée et la création d'un livret de pratiques exemplaires qui sera accessible dans un portail commun.

**Recommandation n° 3 :** Continuer à apporter des améliorations au modèle de rapport des titulaires de subventions ainsi qu'à l'exhaustivité et à l'exactitude de l'information sur les organisations partenaires.

- a) Examiner et remanier (au besoin) les modèles de rapport d'étape relatifs à la subvention de RI et fournir une orientation aux collègues relativement aux attentes du Programme d'ICC concernant l'interprétation des indicateurs et le niveau de détail requis.
- b) Continuer d'améliorer l'information sur les organisations partenaires figurant dans la base de données administratives du CRSNG dans une optique d'exhaustivité et d'exactitude.

**Réponse de la direction :** Le CRSNG examinera les modèles de rapport du Programme d'ICC dans le but de les clarifier, de réévaluer la pertinence des paramètres et de les simplifier dans la mesure du possible. Les composantes du rapport d'étape qui étaient auparavant sujettes à interprétation seront clarifiées de sorte à ce que les collèges soient davantage en mesure de produire des rapports uniformes. En outre, le CRSNG examinera la possibilité de réduire ou d'éliminer les sections du rapport qui sont astreignantes pour les collèges, comme celles où l'on exige de longues notes explicatives en formule libre.

- (a) Le personnel du CRSNG organisera des réunions entre les associations de collègues appropriées et l'équipe du CRSNG chargée de l'évaluation du programme afin de discuter des paramètres de présentation de rapport requis à l'avenir. Les associations de collègues demandent habituellement des données du Programme d'ICC afin de formuler des recommandations de financement au gouvernement. Par conséquent, les rapports d'étape doivent aussi tenir compte de leurs besoins. Dans le même ordre d'idées, l'équipe du CRSNG chargée de l'évaluation du programme a besoin de données pour établir ses propres rapports, alors que le personnel des programmes doit prévoir des paramètres de présentation de rapports pour évaluer l'efficacité avec laquelle le programme est exécuté et atteint ses objectifs et déterminer si des changements aux politiques existantes sont requis. Tous les éléments des modèles de rapport d'étape jugés essentiels seront conservés. Toutefois, on envisagera la possibilité d'apporter des changements à tous les éléments qui peuvent être améliorés, éliminés ou simplifiés sans compromettre la mesure des paramètres essentiels du programme.
- (b) Le CRSNG consacra des ressources à l'amélioration de l'exhaustivité et de l'exactitude de l'information sur les organisations partenaires dans sa base de données administratives. Le CRSNG travaillera également à la mise en œuvre de procédures, de pratiques et d'activités de sensibilisation afin d'encourager tous les collègues et les organisations partenaires à fournir des rapports complets au moment opportun et sur une base régulière, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

## Réponse de la direction à l'évaluation du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) – Plan d'action

Recommandation	En accord/ En désaccord	Mesure	Responsabilité	Échéance
<b>Recommandation n° 1 :</b>  Maintenir le financement de la subvention de RI du Programme d'ICC.	<b>En accord</b>	Maintenir le financement de la subvention de RI du Programme d'ICC.	Employés du CRSNG	En cours
<b>Recommandation n° 2 :</b> Établir un mécanisme pour encourager la communication par les collèges des pratiques les plus prometteuses ou exemplaires et des enseignements tirés.	<b>En accord</b>	Le personnel du CRSNG continuera d'examiner avec les associations de collèges des méthodes rentables de communication de pratiques exemplaires entre collèges.	Employés du CRSNG	Mai 2013
<b>Recommandation n° 3 :</b>  Continuer à apporter des améliorations au modèle de rapport des titulaires de subventions ainsi qu'à l'exhaustivité et à l'exactitude de l'information sur les organisations partenaires.				
a) Examiner et remanier (au besoin) les modèles de rapport d'étape relatifs à la subvention de RI et fournir une orientation aux collèges relativement aux attentes du Programme d'ICC concernant l'interprétation des indicateurs et le niveau de détail requis.	<b>En accord</b>	Le personnel du CRSNG organisera des réunions avec les associations de collèges afin de déterminer les paramètres de présentation de rapports qui sont requis à l'avenir. On examinera la possibilité de simplifier les exigences en matière d'établissement de rapport.	Employés du CRSNG	Juin 2013
b) Continuer d'améliorer l'information sur les organisations partenaires figurant dans la base de données administratives du CRSNG dans une optique d'exhaustivité et d'exactitude.	<b>En accord</b>	Le CRSNG consacrera des ressources à l'amélioration de l'exhaustivité et de l'exactitude de l'information sur les organisations partenaires. Le CRSNG travaillera aussi avec les collèges à trouver des façons d'encourager tous les titulaires d'une subvention à produire des rapports au moment opportun.	Employés du CRSNG	Décembre 2013